



Assemblée Générale Extraordinaire

30 Juillet 2006

Rapport :

Ce Dimanche, 30 Juillet de l'an 2006 s'est tenue à son siège (Duisberg Straße 16, 60320 Francfort, Allemagne) une Assemblée Générale de notre organisation. Ouverte aux environs de 12 heures, cette rencontre a trois points à son ordre du jour :

- 1- l'état de notre organisation
- 2- la gestion du stock de matériels actuellement à notre disposition (35 ordinateurs)
- 3- L'élection d'un nouveau bureau.

Sur le premier point :

Après son message de bienvenue, le président de l'ADI Mr. Leonard Jamfa présente l'état de notre organisation, 6 années après sa création. Bien que relativement satisfait par l'enthousiasme dont fait montre bien de nos adhérents, il regrette que l'ADI ne compte qu'à peine une trentaine de membres régulièrement enregistrés dans notre banque de données. Il déplore également le fait que beaucoup de sympathisants de notre organisation n'aient pas encore pris la décision de devenir membres à part entière.

Parlant de l'état d'avancement de nos projets : Mr. Léonard Jamfa fait un bref rapport de la préparation de la prochaine journée Scientifique africaine qui aura lieu à Francfort, le 21 Octobre 2006. L'édition 2005 ayant été un succès sur toute la ligne, il invite les membres présents à faire grand échos de l'évènement dans leur entourage. Le président dresse également un bref bilan de notre coopération avec l'Eglise Evangélique du Cameroun, Paroisse du Centenaire à Douala Akwa : une coopération bonne sur toute la ligne, avec en vue l'entrée en activité dès Octobre 2006 de notre centre de formation des Personnes Handicapées.



Pour cette première session, la formation est destinée aux Femmes désireuses de devenir Secrétaires opératrices sur ordinateur. La qualité des échanges de mails avec le Révérend Pasteur Agbanou est grandement appréciée par les personnes présentes.

Sur le deuxième point :

Bien avant que les membres de notre organisation ne rentrent dans le fond du sujet, notre Expert IT, Mr. Roger Wandji, prend la peine de passer le matériel en revue : des ordinateurs de très bonne qualité, conclut-il. Disposant de 35 unités centrales et de 35 moniteurs 17 pouces, il est question de savoir comment gérer ce stock. L'ADI ayant reçu 48 heures plus tôt une proposition venant d'un membre originaire du Togo, proposition relative à l'envoi d'ordinateurs dans une université nouvellement créée dans ce pays, les membres de notre organisation s'arrêtent longuement sur ce sujet. Des multiples échanges, il est convenu que les membres togolais de notre organisation devraient accomplir toutes les démarches administratives nécessaires à l'envoi des ordinateurs au Togo, et présenter un dossier complet dans de brefs délais.

Comme l'a souhaité l'Assemblée Générale, nous devons être en mesure de savoir où est géographiquement localisée cette université, qui est son recteur, qui est la faculté bénéficiaire de notre modeste don, etc. Pour ce faire, les membres de l'Assemblée générale formulent le vœu que Frank et Ismaël mettent à notre disposition le maximum d'information possible sur cette université, et éventuellement, nous disent si (oui ou non) leur ambassade à Berlin peut contribuer au transport. Les membres présents conviennent sur le principe de l'envoi d'au moins 20 ordinateurs au Togo, si le dossier présenté par nos frères s'avère digne d'intérêt.



Sur notre projet de formation des Femmes Handicapées à Douala au Cameroun :
les membres de l'Assemblée générale ont très longuement débattu sur :

- 1- le groupe cible : qui pourra bénéficier de la formation ?
- 2- le contenu des enseignements
- 3- le recrutement des enseignants
- 4- les moyens de financement de la formation
- 5- la participation du partenaire (Eglise Evangélique du Cameroun, Paroisse du Centenaire, Douala-Akwa)
- 6-

Des idées échangées, les membres présents adoptent les résolutions suivantes :

- 1- La formation doit être ouverte à toutes les personnes handicapées, Femme comme Homme. Selon les eux, il ne serait pas moralement bien de procéder à une discrimination dans l'accès à formation, parce que les personnes handicapées constituent déjà une catégorie sociale complètement marginalisée au Cameroun. Toutefois, ces personnes devraient être au moins de niveau BEPC (classe de troisième) dans le système francophone) ou GCE A level (dans le système Anglophone). La formation démarrera avec un groupe de 30 élèves. Le centre de Douala ne disposant actuellement que d'une quinzaine d'ordinateurs, il est convenu de compléter ce dispositif à 30. Pour un ratio 1 élève / 1 ordinateur.
- 2- Les enseignements porteront sur Microsoft Office Packet, et Linus (qui ne cesse de gagner de l'espace), et seront assurés par 2 moniteurs recrutés par notre partenaire.
- 3- Pour ce qui est du financement de la formation, les membres présents à l'Assemblée Générale s'engagent à financer à partir de leurs propres ressources, et ce sur une période d'un an, le salaire des deux moniteurs. La grille suivante de cotisation a été retenue, sur la base des propositions volontaires :



Nom	Contribution mensuel (en Euro)
Carline Djandjo	5
Rachel Belle Epanlo	7
Danielle N.	5
Solange Chienku	10
Richelat Djombe	13,5
Leonard Jamfa	10
Roger Wandji	5
Laurent Nkane	5
Appolin Noundan Patchao	5
Cesaire Kambou	8
Total	73,50

- 4- Il est convenu que pendant cette période, l'ADI devrait absolument trouver un financement institutionnel à ce projet. A cet effet, une commission est mise sur pied, avec pour devoir de mettre notre concept sous une forme largement détaillée, dans un cahier à soumettre à nos potentiels financiers. Il est aussi convenu de négocier des ententes avec les organisations locales qui œuvrent dans le secteur de la formation ou de la promotion du savoir informatique.
- 5- Pour ce qui est de l'apport de notre partenaire, elle se limitera pour le moment à l'hébergement du centre de formation, à la couverture des dépenses liées à l'énergie, et au gardiennage du matériel.



Sur le troisième point de l'ordre du jour : l'élection d'un nouveau bureau

Les membres de l'Assemblée Générale conviennent (bien sûr par vote) de ce qui suit :

- Mr. Leonard Jamfa demeure président de l'ADI
- Mr. Richelat Djombe occupe désormais le poste de vice-président (poste non-statutaire pour le moment)
- Mlle Rachel Belle Epanlo, étudiante en Sciences économiques à l'Université de Mainz, est désormais Secrétaire Générale de l'ADI
- Mr. Roger Wandji n'est plus le Trésorier de notre organisation. Il s'occupe désormais des Relations Publiques.
- Mr. Appolin Patchao Noundan prend désormais soin de la Trésorerie de l'ADI.

Tous sont conduits à leurs nouvelles fonctions par un vote de 10 voix pour.

Cette autre séance de notre Assemblée Générale se termine à 19 heures, par un repas gracieusement offert par une membre de notre organisation, **Madame Marianne Bema**, qui ne pouvait malheureusement prendre part aux travaux pour cause de grosses responsabilités familiales (Magni, entre autres). Les membres présents ont tenu à lui exprimer leur gratitude pour son engagement et son soutien à notre initiative. Le président de l'ADI a également remercié les participants pour leur présence, et plus particulièrement Danielle qui a rejoint nos rangs. Fait remarquable : pour sa première participation à nos travaux, elle s'engage à donner 5 Euros chaque mois, et ce sur 1 an, pour le financement de la formation des personnes handicapées à Douala. Un exemple à suivre.

Fait à Francfort, le 30 Juillet 2006

Leonard Jamfa